**Notre communiqué suite aux annonces:**

 **Novembre 19**

**1, 2, 3 plans d’urgence pour l’hôpital, tout ça pour ça ?**

Les annonces attendues par des centaines de milliers de soignants et soignantes ont donc eu lieu. Bilan : **1,5 milliard en plus sur 3 ans pour les hôpitaux, reprise d’un tiers de la dette, primes délivrées à certains soignants… et c’est tout.**

Concernant la hausse de 1,5 milliards d’euros, cela signifie 500 millions d’euros de plus par an, pour l’ensemble des hôpitaux en France. A titre d’exemple le budget du CHU est **630 millions** d’euros par an, on nous donne donc des miettes qui serviront à peine à couvrir les nouvelles primes annoncées.

Concernant **ces primes** elles ne **répondent pas** à la demande d’augmentation de salaire portée par les personnels mobilisés, **à savoir 300 euros** net par mois pour toutes et tous. Ensuite les sommes sont dérisoires et encore une fois **le gouvernement** **tente de diviser les soignants** entre celles et ceux qui travaillent à Paris, celles et ceux qui exercent en gériatrie et summum du cynisme avec la mise en place d’une prime « qualité des soins ».

 **Les directions d’hôpitaux pourront ainsi « récompenser » les plus méritants**. Une nouvelle carotte qui surfe sur la précarité pour **rendre le personnel corvéable à merci** : **revenez ce week-end remplacer votre collègue, annulez vos vacances on a besoin de vous… et à la fin de l’année vous aurez (peut être !) 300 euros ! Une honte ! La fin de carrière sera en outre améliorée pour « l'ensemble des aides-soignants » avec un nouveau « grade de débouché » en guise de coup de pouce avant leur départ en retraite. Serait-ce un passage en Cat B avec perte de la Catégorie Active et donc l’ouverture des droits à retraite à 62 ans ???**

Enfin concernant la reprise partielle de la dette des hôpitaux : il faudra que chaque hôpital défende son cas et présente des projets d’investissements (avec un nouvel endettement à la clef ?) Cette dette doit être tout simplement annulée.

**Ces annonces sont très loin des revendications des personnels :**

* **Embauche de professionnels immédiatement,**
* **Augmentation de salaire de 300€ pour TOUS**
* **Arrêt des fermetures de lits, d’hôpitaux de proximité et de maternités…**
* **Augmentation de l’ONDAM à 5%**

**Nous appelons l’ensemble des personnels médicaux et paramédicaux à poursuivre et amplifier la mobilisation. 2 dates, le 30 novembre 19 pour la santé et le 5 décembre 19 pour le Retrait du projet de réforme des retraites.**

**CGT du CHU : GM/CMP : 51.864 / 51.865 ; NHE : 50.400 ; L. Michel : 50.803**

**cgt@chu-clermontferrand.fr**